

## Adaptation des emprunts nominaux au français en arabe marocain

*Cas des diminutifs*

## Adaptation of nominal borrowings to French in Moroccan Arabic

*The Case of Diminutives*

Mjid EL GARNI

Auteur correspondant, Université Ibn Tofail (Maroc);

[Elgarnimjid1989@gmail.com](mailto:Elgarnimjid1989@gmail.com)

Date de soumission : 13.06.2021 – Date d'acceptation : 03.09.2021 – Date de publication : 20.09.2021

**Résumé** — L'arabe marocain est l'une des langues qui regorge d'emprunts lexicaux à de multiples idiomes. Le français est en tête de liste des langues qui ont le plus emprunté à l'arabe marocain pour des raisons historiques et politiques. Étant donné l'énorme différence entre les deux systèmes linguistiques, des adaptations à plus d'un niveau deviennent indispensables pour ces nouveaux lexèmes. En plus des changements phonétiques, les lexèmes subissent d'autres changements de nature morphosyntaxique imposés par le système linguistique de la langue d'accueil. Dans cet article, nous avons étudié certains aspects morphosyntaxiques de l'adaptation des emprunts français en arabe marocain, notamment les différents mécanismes d'intégration des diminutifs. L'étude a montré que ces emprunts, à l'exception de quelques cas particuliers, étaient capables d'intégrer les règles de formation des diminutifs en arabe marocain.

**Mots-clés** : *emprunt lexical, diminutif, arabe marocain, adaptation.*

**Abstract** — Moroccan Arabic is one of the languages that is full of lexical borrowings from multiple idioms. French tops the list of languages that have borrowed the most from Moroccan Arabic for historical and political reasons. Given the huge difference between the two linguistic systems, adaptations on more than one level become indispensable for these new lexemes. In addition to phonetic changes, lexemes undergo other changes of a morphosyntactic nature imposed by the host language system. In this paper, we have studied some morphosyntactic aspects of the adaptation of French borrowings into Moroccan Arabic, in particular the different mechanisms of integration of diminutives. The study showed that these borrowings, with the exception of a few particular cases, were able to integrate the rules of formation of diminutives in Moroccan Arabic.

**Keywords**: *Lexical Borrowing, Diminutive, Moroccan Arabic, Adaptation.*

### Introduction

Le champ linguistique marocain est caractérisé par la présence de plusieurs langues. Dès qu'un enfant marocain acquiert la capacité de parler, il est confronté à une grande variété de langues : la langue maternelle, qui peut être aussi bien l'arabe marocain que l'amazigh avec toutes ses variétés (*tachelhit, tarifit, tamazight*) selon que l'enfant est né dans un territoire arabophone ou Amazighophone. Il peut même

s'agir d'une langue étrangère (notamment le français et, dans une moindre mesure, l'espagnol) pour les couples mixtes ou les familles qui ont choisi le français comme langue maternelle, phénomène particulièrement visible dans les classes supérieures.

En plus de la langue maternelle, il y a aussi les langues d'enseignement. Par exemple, à leur entrée à l'école, les élèves marocains apprennent une langue qui leur est totalement inconnue jusqu'alors, à savoir l'arabe standard dans ses deux variétés : l'arabe moderne et l'arabe classique. Quelques années plus tard, le même élève est appelé à apprendre d'autres langues, telles que le Amazigh, devenu langue nationale, et le français, qui gagne du terrain, notamment après l'adoption par le Parlement de la loi imposant l'enseignement des matières scientifiques en français à tous les niveaux d'éducation et de formation. Le ministère de l'éducation s'efforce également de créer les conditions nécessaires à l'enseignement de ces matières en anglais. Les autorités éducatives justifient ce choix par le fait que la majorité des connaissances scientifiques et technologiques sont produites dans ces deux langues (français et anglais).

La langue française s'est implantée au Maroc après la signature du traité de protectorat à Fès le 30 mars 1912. À partir de cette date, le français est devenu une langue officielle au Maroc jusqu'à l'indépendance en 1956. L'autonomie du Maroc n'a pas mis fin à l'existence de cette langue sur le territoire marocain. Au contraire, le français continue à occuper une place privilégiée dans le champ linguistique marocain, il est la première langue étrangère du Maroc.

Ce plurilinguisme a favorisé le phénomène d'emprunt linguistique dû au contact permanent entre les langues coexistant sur un même territoire :

*« Ce plurilinguisme, [...], se traduit par le fait que les langues sont constamment en contact, que le point d'application en soit l'individu, le groupe ou bien la communauté toute entière » (Chadelat, 1996, p. 18).*

Pour être pleinement assimilés dans la langue d'emprunt, les emprunts lexicaux doivent être adaptés au système linguistique de cette dernière, ce qui suppose des modifications phonologiques, morphosyntaxiques, sémantiques et graphiques.

*« En tout état de cause, un emprunt n'est jamais transféré sans subir quelque changement à un niveau ou à un autre » (Dubois, 1980, p. 189).*

Dans cette étude, nous allons essayer d'aller au-delà de l'identification et de la classification des emprunts pour en étudier certains des mécanismes d'adaptation. Compte tenu de l'espace limité de cet article, nous limiterons notre étude à un aspect morphosyntaxique spécifique de l'intégration des emprunts au français en arabe marocain, à savoir la formation des diminutifs de ces emprunts. Sur la base de théories solides (voir cadre méthodologique) et d'un corpus collecté à cet effet, nous verrons comment les emprunts lexicaux au français ont intégré les règles de formation des diminutifs de l'arabe marocain. En plus de la description, nous essaierons

de trouver ou du moins d'émettre des hypothèses sur les raisons linguistiques de ces différentes adaptations morphosyntaxiques.

## 1. Cadre méthodologique

Notre étude s'inscrit dans une démarche de linguistique descriptive synchronique. Notre objectif est non seulement d'identifier et de répertorier les emprunts au français, mais aussi de décrire et d'analyser les modifications de la structure de ces emprunts pour s'adapter à certains aspects morphosyntaxiques spécifiques de l'arabe marocain.

Nous ne pouvons pas réussir cette tâche sans une connaissance préalable du fonctionnement de la langue d'accueil. C'est pourquoi l'étude du système linguistique de l'arabe marocain, en particulier l'aspect morphosyntaxique, nous a paru indispensable. À cet effet, nous nous sommes appuyés sur plusieurs ouvrages consacrés à ce sujet (voir bibliographie).

Concernant la méthode utilisée dans l'analyse de l'intégration de ces mots français, nous nous sommes basés sur **trois théories**. La **première** est celle de Rey Debove (1973) ; ce linguiste fait état de trois phases d'intégration des emprunts, la *phase métalinguistique*, la *phase à connotation métalinguistique-autonome* et la *phase d'aboutissement* marquant l'intégration complète des emprunts dans la langue d'accueil. La **deuxième** théorie est celle de Haugen (1950) qui prévoit deux aspects principaux de l'analyse des emprunts : *l'aspect phonologique* et *l'aspect morphologique*. La **dernière** théorie retenue comme fondement à notre étude est celle de Humbley (1974). Ce dernier propose trois procédures pour étudier les mots étrangers : *l'identification*, *la modification* et *les causes*. Selon lui, l'analyse des emprunts peut couvrir toutes les dimensions de la langue : *le lexique*, *la phonologie*, *la morphologie*, ainsi que *l'orthographe* et *la sémantique*.

Il est évident que le travail sur des mots spécifiques tels que les emprunts français nécessite une collecte de ces mots à l'avance. Ainsi, la question du travail sur corpus s'est avérée indispensable. La méthode adoptée pour le recueil de corpus sera expliquée dans la section ci-après.

## 2. Collecte des données

L'arabe marocain n'étant pas encore une langue écrite, nous n'avons trouvé aucun ouvrage ou périodique rédigé en arabe marocain pur, à l'exception de quelques ouvrages lexicographiques. Aussi la constitution d'un corpus à partir de dictionnaires nous a-t-elle semblé une option incontournable. Ainsi, nous avons choisi de prélever notre corpus dans deux dictionnaires importants de l'arabe marocain, à savoir le *Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain* (1994) et *Qamus Ad-dariza Al-mayribiyya* (2017).

Nous ne nous sommes pas limités au corpus écrit, mais avons construit un corpus oral collecté directement auprès des locuteurs natifs. Ce corpus a été obtenu par une enquête sous forme d'entretiens avec des informateurs vivant dans le centre du Maroc. Nous avons veillé à ce que les répondants soient tous des descendants de cette

région (anciennement occupée par la France) où l'on trouve un grand nombre d'emprunts au français. Nous avons également veillé à ce que nos informateurs aient des profils différents afin que les emprunts obtenus couvrent différents domaines (mécanique, couture, électricité, cuisine, etc.).

Le corpus oral obtenu a été enregistré sur une durée totale de 3H 06min. Les entretiens ont été réalisés sur le terrain. Les participants ont été interrogés sur le nom d'objets appartenant à leur domaine de travail.

Les mots d'origine française fournis par ces corpus totalisent 709 lexèmes, dont 589 ont été obtenus à partir des supports écrits. Après avoir recueilli ce grand nombre d'emprunts lexicaux, nous avons procédé à l'analyse des deux corpus.

En ce qui concerne la transcription des mots, nous avons trois choix, la transcription à l'aide de l'alphabet phonétique international, de l'alphabet arabe ou de l'alphabet latin. Nous avons choisi le premier, car il est le plus utilisé dans les études de ce genre.

Les emprunts utilisés dans notre étude (à titre illustratif) sont rassemblés dans un tableau (voir Figures et graphiques).

### 3. Le diminutif

Les diminutifs sont utilisés surtout dans le langage adressé aux petits enfants ou pour donner une évaluation dénigrante, à ce titre J. Cantineau écrit :

*« Comme dans beaucoup de parlars, l'usage des diminutifs y est caractéristique du langage féminin et enfantin de sorte que les hommes hésitent à les employer » (1946, p. 312).*

D'autres comme Cohen (1962, p. 221), Roux (1952, p. 377) et Jouin (1973) restreignent davantage le champ d'utilisation des diminutifs en arabe marocain en le réduisant à un usage quasi exclusif pour désigner les ingrédients d'un plat.

Mais en tant que locuteur natif, je constate que l'emploi des diminutifs en arabe marocain dépasse ces domaines, ils peuvent être utilisés dans toutes les situations de communication sans restriction et par n'importe quel sujet, quel que soit son âge ou son genre.

Les diminutifs sont généralement dérivés d'autres mots par l'ajout d'un infixé ou d'un suffixe, comme en français où les noms féminins sont joints par le suffixe *-ette* (*maisonnette, fillette*). Le suffixe *-ette* est également utilisé pour les noms masculins (*char/charrette...*). Il existe cependant d'autres mots qui forment leur diminutif en ajoutant la voyelle nasale [o]<sup>1</sup> (Lharouchi, 2016).

Dans certaines langues appartenant à la famille afro-asiatique, comme le berbère et le tchadien, le même marqueur féminin est utilisé pour former le diminutif

---

<sup>1</sup> Dans certains cas, cependant, ces suffixes ne sont guère associés à un sens diminutif. Par exemple, il n'est pas évident de savoir à quel point *ballon* est petit par rapport à *balle* et il n'est pas non plus évident que *salon* soit un diminutif de *salle* (nous renvoyons le lecteur sur ce point à LOWENSTAMM (2008).

Par exemple, en berbère Tashlhiyt, t –préfixé et suffixé aux noms masculins indique non seulement un féminin mais aussi une petite taille:

— Afus « main » → t–afus–t « une petite main »

De même, le Gidar (une langue tchadienne) utilise le suffixe féminin –k (ə) pour marquer le diminutif comme dans gəmdákə « petit poulet » (Frajzyngier, 2003, p. 86 ; 2008)).

En Arabe Classique<sup>2</sup>, les diminutifs sont obtenus pour la plupart des cas sous la forme morphologique CuCajC ([kalb] → [kulajb]), qui varie légèrement en fonction du nombre et de la longueur des segments de base, par exemple pour [kitab] « livre », on obtient [kutajjib] « petit livre » (cf. McCarthy & Prince, 1990, p. 222).

#### 4. La formation du diminutif en arabe marocain

Les formes de diminutifs telles que présentées par Elmdari (1999) et Boudlal (2001) sont les suivantes :

Tableau 1 : Exemples de formes de diminutifs  
(Elmdari, 1999 ; Boudlal, 2001).

NOM	DIMINUTIF
(a) [kəswa] « un habit »	[ksiwa]
[tuma] « ail »	[twima]
(b) [bənt] « fille »	[bnita]
[dar] « maison »	[dwira]
[zit] « huile »	[zwita]
(c) [wəld] « garçon »	[wlijjəd]
[ʒməl] « montagne »	[ʒbijjəl]
(d) [fran] « frein »	[frijjən]
[dərb] « ruelle »	[drijjəb]
(e) [bit] « chambre »	[bb <sup>w</sup> ijjət]
[buq] « haut-parleur »	[bb <sup>w</sup> jjəq]
[mus] « un couteau »	[mmwijjas]
(f) [sərwal] « pantalon »	[srwil]
[fərbil] « babouche »	[fribil]

<sup>2</sup> Les langues sémitiques comme l’arabe et l’hébreu optent pour la morphologie interne pour marquer le diminutif, bien que dans certains cas le processus soit principalement suffixal (cf. DE BELDER et al., 2015).

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les diminutifs peuvent être subdivisés en six catégories selon la façon dont ils sont dérivés des noms. Cependant, certaines caractéristiques, comme on peut le voir dans lesdits exemples, sont partagées par tous les diminutifs, notamment la structure syllabique qui consiste en deux syllabes, et ce, quelle que soit la forme de base du nom dont le diminutif est dérivé. L'autre élément commun réside dans l'infixation de la voyelle [i] insérée entre les deux dernières consonnes de tous les diminutifs.

Outre ces caractéristiques communes, la formation du diminutif peut varier en fonction d'autres paramètres, ainsi les noms féminins (1a) et (1b), en plus de l'infixe [i], sont suffixés par la marque féminine [a], tandis que la forme diminutive des noms masculins (1c), (1d), (1e) est obtenue par l'insertion du segment [ijj]. S'agissant des noms quadrilitères, leurs diminutifs sont formés par l'introduction de l'infixe [i] à deux reprises, entre C2 et C3 et C3 et C4.

Après avoir exposé les différents procédés de formation des diminutifs en arabe marocain, nous allons passer à l'étape cruciale de la recherche qui consistera à savoir comment les emprunts nominaux ont intégré les règles de formation de ces diminutifs. En d'autres termes, nous appliquerons les règles de formation des emprunts arabes marocains aux emprunts nominaux au français et nous verrons comment ils s'adaptent aux schèmes des diminutifs de l'arabe marocain.

### 5. L'adaptation des emprunts au français au diminutif marocain

Pour que les emprunts lexicaux s'intègrent parfaitement dans la langue d'accueil, ils doivent s'adapter phonologiquement et morphosyntaxiquement au système linguistique de celle-ci. Dans cette étude, nous nous intéressons au deuxième aspect de l'adaptation des emprunts, et en particulier à l'adaptation des emprunts aux schèmes des diminutifs des noms de l'Arabe Marocain.

Nous aborderons l'étude des emprunts selon leur structure syllabique, en commençant par les monosyllabiques, pour ensuite passer aux dissyllabiques et terminer par les trisyllabiques.

#### 5.1. La formation des diminutifs dans les mots monosyllabiques

##### 5.1.1. Les mots monosyllabiques bilitères

Pour cette catégorie de mots, il existe deux façons d'obtenir le diminutif en fonction de la structure des unités lexicales :

→ pour les mots rejetant toute modification affectant leurs structures internes, l'adjectif qualificatif *sġe:r* se rajoute devant l'unité lexicale.

[ba:r sġe:r] (petit bar)

La construction du diminutif à partir de ce mot monosyllabique *ba:r* est possible mais difficile à prononcer, on préfère donc ajouter le mot [sġe:r] pour être obtenu.

→ pour les autres mots (ceux qui admettent des changements internes), on leur ajoute quelques éléments phoniques pour les adapter aux schèmes de l'Arabe

Marocain, dans ce qui suit nous présentons les différents processus de formation du diminutif selon la structure de chaque schème.

### Le schème de diminutif CwjjəC

Ces diminutifs sont créés sur la base de mots ayant les formes suivantes :

— Le schème concave masculin Ca:C

Tous les substantifs masculins discontinus de ce schème font leur diminutif en CwjjəC.

#### Exemples :

	LE MOT	SON DIMINUTIF
L'origine arabe	→ [ka:s] « un verre »	[kwjjəs] « un petit verre »
L'emprunt français	→ [sa:k] « un sac »	[swjjək] « un petit sac »

Il faut noter qu'il existe d'autres noms féminins non marqués en arabe marocain qui ont la même forme Ca:C, mais qui ont comme diminutif Cwi:C-a(t)<sup>3</sup>.

#### Exemple :

da:r (maison) → dwi:ra(t) (petite maison)

### Le schème concave Cu:C

Comme la forme précédente, ces mots forment leurs diminutifs en Cwi:yəC.

#### Exemples :

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ʃu:r] (muraille)	[ʃwi:yər] (petite muraille)
L'emprunt français	→ [bu:n] (un bon)	[bwi:yən] (petit bon)

À côté de ces mots masculins, il y a des noms collectifs qui ont le même schème mais qui ont un suffixe diminutif -a(t), marquent le prélèvement d'une petite quantité.

[s<sup>h</sup>u:f] (laine) → [s<sup>h</sup>wi:fa] (un peu de laine)<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Cependant, aucun emprunt français correspondant à cette forme de diminutif n'a été trouvé dans notre corpus.

<sup>4</sup> Mais notre corpus ne nous a fourni aucun emprunt au français qui peut s'adapter à ce schème de diminutif.

## Adaptation des emprunts nominaux au français en arabe marocain

### Le schème concave masculin Ci:C

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ni:f] (nez)	[nwi:yəf] (un petit nez)
L'emprunt français	→ [bi:t] (un but)	[bwi:yət] (un petit but)

Notez qu'il existe des noms masculins continus construits sur le même schème Ci:C mais leur diminutif porte un suffixe –a (t) marquant le prélèvement d'une petite quantité comme dans les exemples suivants :

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [zi:t] (huile)	[zwi:ta] (un peu d'huile)
L'emprunt français	→ [ki:f] (kif)	[kwi:fa] (un peu de kif)

### Le schème de diminutif CCi:w-a(t)

Ce schème forme le diminutif des schèmes défectueux en CCa, en arabe marocain seuls les noms ont une forme de ce diminutif.

bra (une lettre) → bri:wa(t)(petite lettre)

Mais cette forme de diminutif n'est pas productive pour les emprunts au français.

### 5.1.2. Les mots monosyllabiques trilitères

Les diminutifs qui peuvent être dérivés de ce type mots sont les suivants :

#### Le diminutif en CCi:yəC

Ce schème est utilisé pour former les diminutifs de mots exclusivement masculins : les noms et, dans une moindre mesure, les adjectifs. Cette forme diminutive est créée sur la base de mots trilitères réguliers ayant l'une des formes suivantes : CCəC, CəCC, CuCC, CCa:C.

Comme le montrent les exemples suivants, les emprunts au français ont pu s'adapter à deux formes de ces mots (CəCC, CCa:C) ; mais ils n'ont pas intégré la forme des deux autres.

CəCC	→	CCi:yəC
[bənk] (banque)		[bni:yk] (petite banque)
CCa:C	→	CCi:yəC
[bla:n] (plan)		[bli:yən] (petit plan)

Pour les deux schèmes restant, à savoir CuCC et CəCC, ils sont attestés en arabe marocain comme le montrent les exemples ci-dessous :

CuCC : [xubz] (pain) → [xbi:yəz] (petit pain)



CəCC : [mqəʃ] (ciseau) → [mqi:yəʃ] (petit ciseau)

Mais, aucun emprunt au français, adapté à cette forme de diminutif, n'a été trouvé dans notre corpus, ce qui veut dire que cette forme n'est pas productive pour les emprunts en français.

### Le schème de diminutif C*Ci*:yC-a(t)

Ce sont les diminutifs créés sur la base de mots en C*Ci*:C, la forme diminutive est obtenue en insérant la semi-consonne [j] avant le dernier radical C3 et en ajoutant le suffixe [a(t)]. Les mots à partir desquels ce genre de diminutif est créé sont principalement des noms continus ou collectifs :

CCe:yC-a : C*Ci* :yC-a

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ħlib] (lait)	[ħli:jba] (peu de lait)
l'emprunt français	→ [kri:m] (crème)	[kri:jma] (peu de crème)

## 5.2. La formation des diminutifs dans les mots dissyllabiques

Ce sont des emprunts qui se composent de deux syllabes. Ce type d'unités lexicales est adapté à plusieurs schèmes de l'arabe marocain pour la formation de leurs diminutifs. Dans les lignes qui suivent, nous allons essayer de démontrer, à l'aide d'exemples, l'adaptation de ce genre d'emprunts aux différents schèmes de l'arabe marocain.

### 5.2.1. Les dissyllabiques bilitères

#### Le schème de diminutif C*wi*:C-a(t)

Il est compatible surtout pour :

*Les substantifs féminins en Ca:C-a(t)*

	LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ɣa:ba] (forêt)	[ɣwi:ba] (petite forêt)
L'emprunt français	→ [tʰa:ba] (tabac)	[tʰwi:ba] (petit tabac)

*Les substantifs féminins en Cu:C-a(t)*

	LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [fu:tʰa] (serviette)	[fwi:tʰa] (petite serviette)
L'emprunt français	→ [gu:ma] (gomme)	[gwi:ma] (petite gomme)

| 5.2.2. *Les dissyllabiques trilitères*

**Le schème de diminutif CCi(y)C-a(t)**

Ce schème est associé de façon privilégié au schème régulier féminin CəCC-a(t).

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [qət <sup>ʕ</sup> t <sup>ʕ</sup> a](chat)	[qt <sup>ʕ</sup> i:t <sup>ʕ</sup> a] (petit chat)
L'emprunt français	→ [t <sup>ʕ</sup> əbla](table)	[t <sup>ʕ</sup> bi:la] (petite table)

**Le schème de diminutif Cwi:CəC**

Il sert à former le diminutif de tous les noms masculins, contenant une voyelle longue après la première consonne.

Dans ce qui suit les différents schèmes sur lequel ce diminutif est construit.

*Le schème Ca:CəC*

Ce schème sert en premier lieu à construire le participe actif. Mais il est également utilisé pour former des noms masculins.

**Exemples :**

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [raʒəl](homme)	[rwi:ʒəl] (un petit homme)
L'emprunt français	→ [kadər] (un cadre)	[kwi:dər] (un petit cadre)

*Le schème Ca:Ci:C*

Ce schème ne concerne que les substantifs masculins discontinus comme le montrent les exemples ci-dessous :

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [ka:yi:t <sup>ʕ</sup> ](papier)	[kwi:yi:t <sup>ʕ</sup> ] (peu de papier)
L'emprunt français	→ [bagi:t <sup>ʕ</sup> ](baguette)	[bwi:gi:t <sup>ʕ</sup> ] (peu de baguette)

*Le schème Ca:Cu:C*

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [kamu:n](cumin)	[kwi:mən](peu de cumin)
L'emprunt français	→ [ʃa:ku:ʃ](sacoche)	[ʃwi:kəʃ](petit sacoche)

**Le schème de diminutif CwiCC-a(t).**

Ce schème est utilisé pour les mots féminins en Ca:CəC et Ca:CC-a(t)

*Le schème féminin Ca:CəC*

	LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [xatəm](bague)	[xwi:tma] (petite bague)
L'emprunt français	→ [tʰarətʰ] (tarte)	[tʰwi:rtʰa] (petite tarte)

*Le schème féminin Ca:CC-a(t)*

	LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ma:kla] (repas)	[mwi:kla](petit repas)
L'emprunt français	→ [tʰa:nga] (tangue)	[tʰwi:nga](petite tangue)

Passons maintenant à la catégorie de schèmes qui comportent deux voyelles longues et forment leur diminutive en Cwi:C(i)Ca<sup>5</sup>.

5.2.3. *Les dissyllabiques quadrilitères*

Ce sont des mots composés de deux syllabes, mais possédant quatre radicaux. Ces unités façonnent leur diminutif sur un seul modèle :

- CCi:CəC/CCi:Ci:C pour les substantifs masculins.
- CCi:CCa(t)/CCi:Ca(t) pour les substantifs féminins et les continus quantifiables.

**Le schème de diminutif CCi:CəC/ CCi:Ci:C**

Ce schème est réservé aux trilitères ayant des voyelles brèves après la première consonne et une autre longue après la troisième radicale.

Voici les principaux cas :

*Les mots masculins en CəCCa:C*

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [məsm:ar] (clou)	[msi:mi:r](petit clou)
L'emprunt français	→ [bəzwa:r] (arrosoir)	[bzi:wi:r](petit arrosoir)

*Les mots masculins en CəCCu:C*

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [qenfu:d] (hérisson)	[qni:fi:d] (petit hérisson)
L'emprunt français	→ [gərsu:n] (garçon)	[gri:si:n] (petit garçon)

---

<sup>5</sup> Parfois la deuxième voyelle longue (i:) n'est pas réalisée.

## Adaptation des emprunts nominaux au français en arabe marocain

### Les mots masculins en CəCCəC

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [məqbət] (barrette)	mqibət (petite barrette)
L'emprunt français	→ [tənbər] (timbre)	tnibər (petit timbre)

	LE MOT	LE DIMINUTIF
L'origine arabe	→ [dəmli:ž] (un bracelet)	[dmi:li:]
L'emprunt français	→ [sekli:s] (réparateur de bicyclette)	[skili:s]

### Les mots masculins en CuCCa:C

	LE MOT	LE DIMINUTIF
L'origine arabe	→ [kunna:f] (un cahier)	[knini:f]
L'emprunt français	→ [furma:ʒ] (un fromage)	[frimi:f]

### Le schème de diminutif CCi:Ca(t)

C'est un diminutif qu'on peut obtenir à partir des mots masculins en CəCCa:C, CuCCa:C et des mots féminins en CəCCa:Ca, CəCCi:Ca(t).

### Les mots masculins en CəCCa:C

	LE MOT	LE DIMINUTIF
L'origine arabe	→ [təffa:h] (pomme)	[tfi:fiħa]
L'emprunt français	→ [təbwa:t] (action de donner [təbwi:ʔa] des coups de poing)	

### Les mots collectifs masculins en CuCCa:C

	LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [romma:n] (grenade)	[rmi:min] (peu de grenade)
L'emprunt français	→ [forma:ʒ] (fromage)	[frimi:ʒ] (peu de fromage)

### Les mots féminins en CəCCa:Ca

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [ʒəlla:ba] (djellaba)	[ʒlili:ba] (petite djellaba)
L'emprunt français	→ [sʕənda:la] (sandale)	[sʕnidi:la] (petite sandale)

### Les mots féminins en CəCCi:Ca

	LE MOT	SA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe	→ [təqʕira] (chaussette)	[tqʕi:ra]
L'emprunt français	→ [sərdina] (sardine)	[sridina]

5.2.4. *La formation des diminutifs dans les mots trissyllabiques*

Ce sont des unités lexicales constituées de trois syllabes construites sur trois radicaux.

Le diminutif de cette catégorie de mot se caractérise par l'épenthèse de la semi-consonne [w] et l'altération vocalique du noyau [i] de la première syllabe.

Le schème de diminutif le plus productif dans cette catégorie de mot est Cwi:Çi:Ca(t).

Elle s'applique aux mots comportant deux voyelles longues consécutivement placées après le premier et le deuxième radical : Ca:Ca:C-a(t), Ca:Çi:C-a(t), Ca:Çi:y-a(t), Çi :Ca :C-a(t), Çi:Çi:y-a(t).

*Le schème féminin Ca:Ca:C-a(t)*

LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe → [ma:ga:na] (montre)	[mwi:gi:na] (petite montre)
L'emprunt français → [ba:na:na] (une banane)	[bwi:ni:na] (petite banane)

Le diminutif de certains mots de ce schème, en particulier ceux dont la deuxième consonne est un liquide, peut être fait d'une autre manière. Comme dans l'exemple suivant:

— [Bali:za] (une valise) → [bbi:liza] (une petite valise)

Les modifications apportées à ce mot sont assez importantes, elles ont même affecté la structure syllabique du mot, puisqu'elle est passée de trois à deux syllabes. Outre cette transformation, le diminutif a subi plusieurs autres :

- Le redoublement de la première radicale.
- La chute de la semi-voyelle *w* qui apparaît normalement dans le diminutif de ce genre de mot.
- La chute parfois de la voyelle *i* de la deuxième syllabe (bbi:lza).

*Le schème féminin CaÇi:C- a(t)*

LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe → [qami:za] (chemise)	[qwimi:za] (petite chemise)
L'emprunt français → [kas'i:t'a] (cassette)	[kwis'i: t'a] (petite cassette)

*Le schème féminin Çi:Ca:Ca*

LE MOT	LA FORME DIMINUTIVE
L'origine arabe → [risa:la] (lettre)	[rwi:si:la] (petite lettre)
L'emprunt français → [bi:za:ma] (pyjama)	[bwi:zi:ma] (petit pyjama)

*Le schème Ca:Cija(t)*

Ce modèle comporte une semi-voyelle [j] qui remplace la troisième consonne. La même altération se retrouve dans le diminutif :

on a donc Cwi:Ci:ya(t) au lieu de Cwi:Ci:Ca(t).

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [xa:mi:ja] (tenture)	[xwi:mi:ja] (petite tenture)
L'emprunt français	→ [ba:ki:ja] (paquet)	[bwi:ki:ja] (petite paquet)

*Le schème Ci:Ci:y-a(t)*

Ce mot fait son diminutif en Cwi:Ci:y-a(t) :

	<b>LE MOT</b>	<b>LA FORME DIMINUTIVE</b>
L'origine arabe	→ [si:ni:ja] (plateau)	[swi:nij:a] (petit plateau)
L'emprunt français	→ [si:di:ja] (CD)	[swi:dij:a] (petit CD)

Comme démontré ci-dessus, les mots trisyllabiques donnent leur diminutif en Cwi:Ci:Ca(t). Cependant, il existe des cas particuliers qui dérogent à cette règle comme l'emprunt [t<sup>ʰ</sup>omobi:l] dont la forme de diminutif est CwiCiCi:Ca, on est donc passés d'un mot trisyllabique à une structure à quatre syllabes :

— [t<sup>ʰ</sup>omobi:l] (voiture) → [t<sup>ʰ</sup>wimibi:la] (une petite voiture)

La désinence (a) qui apparaît à la fin du diminutif n'est que la marque du féminin que l'on retrouve dans une autre variante [t<sup>ʰ</sup>omobi:la] (voiture).

## **Conclusion**

De ce qui précède, nous pouvons dire que les emprunts au français sont soumis aux mêmes règles qui régissent la formation du diminutif en arabe marocain. Ces règles s'appliquent aux différents mots quel que soit le nombre de leurs syllabes : monosyllabiques, dissyllabiques ou trisyllabiques.

La soumission de ces emprunts aux schèmes du diminutif marocain est une preuve de leur adaptation morphologique dans le parler réceptif.

L'intégration des emprunts nominaux aux règles de formation des diminutifs en Arabe Marocain est faite de manière suivante :

- l'insertion de l'infixe [i] entre les deux dernières consonnes de tous les diminutifs.
- Les noms féminins, en plus de cet infixe, sont suffixés par la marque du féminin [a],
- le diminutif des noms masculins est obtenu par l'insertion du segment [ijj].
- Quant aux noms quadrilitères, leurs diminutifs sont formés par l'introduction de l'infixe [i] à deux reprises, entre C2 et C3 et C3 et C4.

Cependant, l'étude a également révélé que certains emprunts nominaux au français ne sont pas compatibles avec les schèmes diminutifs de l'Arabe Marocain. Le

locuteur marocain est donc obligé de placer l'adjectif [syɛ:r] ou [syiwer] devant les noms discontinus et de placer l'expression [fwijja dial] devant les noms continus lorsqu'il veut former le diminutif.

### Références bibliographiques

1. BOUDLAL, A.(2001). *Constraint Interaction in the Phonology and Morphology of Casablanca Moroccan Arabic*, Doctorat d'état thesis, Mohammed V University, Rabat.
2. CANTINEAU, J. (1946). *Les Parlers arabes du Horân*, Paris : Klincksieck.
3. CHADELAT, J.-M. (1996). « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais », *Cahiers de l'APLIUT*, volume 15, numéro 4, p. 16-27.
4. COHEN, D. (1962). « Variantes, variétés dialectales et contacts linguistiques en domaine arabe ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68, 1, 215-248.
5. DE BELDER, M., FAUST, N., et LAMPITELLI, N. (2015). "On a low and a high diminutive: Evidence from Italian and Hebrew". In A. ALEXIADOU, H. BORER, & F. SCHÄFER (Eds.), *The syntax of roots and the roots of syntax* (p. 149-163), Oxford: Oxford University Press.
6. DUBOIS, J. et al. (1980), *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.
7. ELMDARI, F. (1999). *Aspects phonologiques et morphologiques du parler de Marrakech*. PhD dissertation, Paris 8 University.
8. HAUGEN, E. (1950). "The Analysis of Linguistic Borrowing", *Language*, Vol. 26, No. 2, 210-231.
9. HUMBLEY, J. (1974), « Vers une typologie de l'emprunt linguistique ». *Cahiers de lexicologie*, 25(2), 46-70.
10. IRAQUI-SINACEUR, Z. (1993). *Le Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, (dir.), 8 volumes, Rabat : Al Manahil.
11. JOUIN, J. (1973). « Du langage imagé des citadines marocaines ». *Actes du 1er Congrès d'Etudes des Cultures Méditerranéennes d'Influence arabo-berbère*, Alger, 365-370.
12. LAHROUCHI, M., RIDOUANE, R.(2016). "On diminutives and plurals in Moroccan Arabic", *Morphology* 26, 453-475.
13. LOWENSTAMM, J. (2008). On n, nP, √and types of nouns. In J. HARTMANN, V. HEGEDŪS, & H. VAN RIEMSDIJK (Eds.), *The sounds of silence: Empty elements in syntax and phonology* (p. 105-144). Amsterdam: Elsevier.
14. MCCARTHY, J., & PRINCE, A. (1990). "Foot and word in prosodic morphology: The Arabic broken plurals", *Natural Language and Linguistic Theory*, 8, 209-283.
15. MGHERFAOUI K. et al. (2017), *Qamus ad-dariza almayribiya*, Casablanca, Centre Zagora pour le Développement du Dialecte.
16. REY-DEBOVE, J.(1973). « La Sémiotique de l'emprunt lexical ». *TraLiLi* XI, 1, 109-123.
17. ROUX, A. (1952) « Quelques notes sur le langage des Musulmanes marocaines. A. Le parler arabe des Musulmanes de Meknès ». *Orbis* 1(2), 376-377.

Annexes

Tableau 2 : Liste des emprunts retenus pour l'étude.

Les mots emprunts	L'origine française
[bakija]	Paquet
[banana]	Banane
[ba:r]	Bar
[bagi:tʰ]	Baguette
[baʒ]	beige
[bɔnk]	banque
[bɔzwa:r]	arrosoir
[bit]	but
[biʒama]	pyjama
[bla:n]	plan
[blasa]	place
[bu:n]	bon
[digurdi]	dégourdi
[fɔnʒa:n]	fainéant
[forma:ʒ]	fromage
[gɔrsu :n]	garçon
[gri]	gris
[gruna]	grenat
[gu:ma]	gomme
[kadɔr]	cadre
[kaki]	kaki
[kaʃi:ʔa]	cassette
[ki:f]	kif
[kri:m]	crème
[maro]	marron
[mblace]	placé
[mbombi]	bombé
[mbronze]	bronzé
[mbufi]	bouché
[mgarʔt]	cravaté
[pistʰaʃ]	pistache
[purtʰabl]	portable
[roz]	rose
[sa:k]	sac
[ʃa:ku:ʃ]	sacoche
[sekli:s]	réparateur de bicyclette
[sʰɔnda:la]	sandale
[sɔrdina]	sardine
[si:di:ya]	CD
[ʃɔklatʰi]	chocolat
[stilu]	stylo
[tʰa:ba]	tabac
[tʰa:nga]	tangue
[tʰarətʰ]	tarte
[tʰɔbla]	table



[təbwa:t]	Action de donner des coups de poing
[tənbər]	timbre
[tiju]	tuyau
[triku]	tricot

**Pour citer cet article**

Mjid EL GARNI, « Adaptation des emprunts nominaux au français en arabe marocain : cas des diminutifs », *Paradigmes*, vol. IV, n° 03, septembre 2021, p. 119-135.